

HARMONIE MUTUELLE
Centre de gestion RO
CS 51567
75739 PARIS CEDEX 15

TEL : 0 811 250 015

◀ À retourner obligatoirement avant le
à l'organisme désigné
ci-contre

27/05/2013

HARMONIE MUTUELLE CTRE GESTION RO CS 51567
75739 PARIS CEDEX 15

0013152798 88302 300
eco'pli CI 0928 23.04.13 59 LILLE PIC

MME REVELLAT EVELYNE
129 BD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

DÉCLARATION SOCIALE DES INDÉPENDANTS REVENUS 2012

Articles L.114-12, L.131-6, L.136-3, R.115-5
et D.642-3 du code de la Sécurité Sociale

053 2 61 02 38 185 115 49 01



N° d'appel **0811 250 015**

Si vous désirez des explications complémentaires vous pouvez appeler votre caisse régionale à ce numéro

053-320-000723

Gagnez en sérénité en effectuant votre déclaration sociale des indépendants sur www.net-entreprises.fr le site officiel des déclarations sociales : une solution rapide, facile et gratuite !

En déclarant vos revenus sur www.net-entreprises.fr, vous pourrez gérer au mieux votre trésorerie en demandant la régularisation anticipée de vos cotisations 2012.
(voir le document joint « Bon à savoir pour mieux adapter vos cotisations à vos revenus »).

POURQUOI CETTE DÉCLARATION SOCIALE DES INDÉPENDANTS ?

La déclaration sociale des indépendants (DSI), jusque-là appelée déclaration commune des revenus, permet de collecter le revenu servant de base, pour les travailleurs indépendants, au calcul des cotisations sociales obligatoires d'assurance maladie, maternité, vieillesse, invalidité-décès et allocations familiales, ainsi qu'au calcul des contributions sociales (CSG et CRDS).

RETOURNEZ CET IMPRIMÉ REMPLI AVANT LA DATE LIMITE INDIQUÉE CI-DESSUS AFIN D'ÉVITER UNE PÉNALITÉ POUR DÉCLARATION TARDIVE ET LA TAXATION D'OFFICE DE VOS COTISATIONS SUR UNE BASE FORFAITAIRE.

Coordonnées du comptable ou du conseil : Nom : _____
Téléphone : _____ Adresse : _____
Courriel : _____ Ville : _____ Code postal : _____

Je soussigné(e), CERTIFIÉ SUR L'HONNEUR, l'exactitude des renseignements donnés et m'ENGAGE à signaler immédiatement les redressements qui pourraient être opérés ultérieurement.

Fait à :

Le :

Signature et qualité du déclarant

Téléphone : _____

Courriel : _____

VOUS AVEZ EXERCÉ EN 2012 UNE OU PLUSIEURS ACTIVITÉ(S) NON SALARIÉE(S) NON AGRICOLE(S).

Une seule déclaration doit être remplie pour l'ensemble des activités. Les personnes exerçant plusieurs activités doivent, le cas échéant, regrouper le montant total de leurs revenus soumis à un même régime d'imposition dans la ou les rubrique(s) correspondante(s).

Vous trouverez une aide au remplissage, pour chaque rubrique, dans la notice explicative ci-jointe.

Ne remplissez que les rubriques correspondant à votre situation.

1. Entreprises individuelles et gérants de société soumise à l'IR

Si vous exercez une ou plusieurs activités non salariées non agricoles imposées à l'impôt sur le revenu (IR), sous forme individuelle ou en société, veuillez indiquer les revenus correspondants dans la ou les rubriques ci-dessous :

Bénéfice OU Déficit

Seule l'une des rubriques ou doit être renseignée (voir notice page 2 rubriques et).

BIC Ventes BIC Prestations BNC

Revenus exonérés
(voir notice, rubrique XF)

2. Gérants majoritaires (sociétés soumises à l'IS) et assimilés

Si vous exercez une ou plusieurs activités non salariées non agricoles imposées à l'impôt sur les sociétés (IS), sous forme individuelle ou en société, veuillez indiquer les revenus correspondants dans la ou les rubrique(s) ci-dessous (cette rubrique concerne également les agents généraux d'assurances et les mandataires non salariés des assurances) :

Rémunération

Dividendes (supérieurs à 10 %)

3. Cotisations obligatoires

4. Cotisations facultatives

5. Autres activités exercées en 2012

Éléments nécessaires à la détermination de l'activité principale.

Exercice d'une activité salariée ou assimilée

Date de début de l'activité salariée

Traitements et salaires

Nombre d'heures salariées

Exercice d'une activité non salariée agricole

Si vous avez débuté une activité agricole en 2012, veuillez nous en informer en cochant la case ci-contre :

Exercice d'une activité hors de France (UE / EEE / Suisse)

Si vous exercez une activité salariée ou non salariée hors de France (dans un Etat de l'UE, de l'EEE ou en Suisse), veuillez nous en informer en cochant la case ci-contre :